

Volleyball Québec (Volleyball de plage) sanctionne les épreuves au programme des Jeux du Québec et les règlements de la Fédération, spécifiques aux Jeux du Québec, sont en vigueur.

Ce document comporte les éléments techniques uniquement pour ce sport. Cependant, vous devez consulter également les **Normes d'opération** (pour tous les sports) qui touchent entre autres les inscriptions, les règles d'admissibilité, les uniformes sur le site Internet de **SPORTSQUÉBEC**. (http://www.jeuxduquebec.com/Normes_doperation-fr-29.php)

I. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX, ÉTÉ 2017

A) PRINCIPALES CATÉGORIES ADMISSIBLES

CATÉGORIES	ÂGES	SEXES	ÉPREUVE
Moins de 18 ans	24 juillet 1999 à 2001	Féminin	Volleyball de plage
Moins de 18 ans	24 juillet 1999 à 2001	Masculin	Volleyball de plage

L'année préparatoire des Jeux du Québec, un athlète pourra participer aux épreuves de sélection du volleyball et du volleyball de plage, mais ne pourra participer que dans une discipline aux Jeux.

B) AFFILIATION

Chaque athlète qui participe à la sélection espoir est automatiquement affilié avec Volleyball Québec

Coût de la sélection : 33 \$ par athlètes pour une inscription en ligne sur le site d'inscription de Volleyball Québec ou 44 \$ pour une inscription sur place lors de la sélection

II. FINALE DES JEUX DU QUÉBEC, ÉTÉ 2016

A) CATÉGORIES

CATÉGORIES	ÂGES	SEXES	ÉPREUVE
Moins de 18 ans	** 2000 au 31 décembre 2002	Féminin	Volleyball de plage
Moins de 18 ans	** 2000 au 31 décembre 2002	Masculin	Volleyball de plage

**** L'athlète ne doit pas avoir 18 ans au dernier jour de compétition des Jeux du Québec**

L'année de la finale des Jeux du Québec, un athlète pourra participer aux épreuves de sélection du volleyball et du volleyball de plage, mais ne pourra participer que dans une discipline aux Jeux.

B) COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

Athlètes par équipe/sexe

Maximum: 4 athlètes (2 garçons + 2 filles)
Minimum: 2 athlètes (2 garçons ou 2 filles)

Entraîneur/accompagnateur ou accompagnatrice

1 entraîneur obligatoire par équipe

Les entraîneurs doivent être affiliés à Volleyball Québec

Aucun accompagnateur

C) SPÉCIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS

Année préparatoire

L'entraîneur devra :

- être formé pour le niveau développement (stage technique et partie A théorique)

Année des Jeux du Québec

L'entraîneur devra :

- avoir la certification du PNCE de niveau développement en volleyball

AFFILIATION ET MODALITÉS

Chaque athlète qui participe au tournoi de qualification est automatiquement affilié avec Volleyball Québec

Coût du tournoi : 33 \$ par athlètes pour une inscription en ligne sur le site d'inscription de Volleyball Québec ou 44 \$ pour une inscription sur place lors du tournoi

HABILLEMENT DE COMPÉTITION

Les athlètes devront :

- **Avoir le même costume haut et bas. Même item, même couleur.**
- Le haut du costume peut être ; un t-shirt, une camisole sport ou chez les filles un maillot de type « top » sport
- Le bas du costume chez les filles peut être le costume de bain ou bermudas (court ou long) comme les garçons

E) MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE

Les athlètes sont invités à participer, **entre mai et juin**, à des journées d'identification du talent sous la direction de Volleyball Québec, qui se tiendront dans la majorité des régions du Québec. Par la suite, les athlètes retenus seront invités à participer au centre espoir de sa région.

Doit avoir un minimum de 2 athlètes et un maximum de huit l'année précédant la Finale des Jeux et l'année de la Finale des Jeux.

Les athlètes sélectionnés lors de l'année des Jeux du Québec, feront partie du programme Espoir et pourront participer à la finale des Jeux du Québec

L'année précédant la Finale des Jeux, il est fortement recommandé de participer à la compétition provinciale Québec Espoir sur sable.

F) ADMISSIBILITÉ

L'athlète doit avoir participé au tournoi de qualification du programme Espoir, être sélectionné Espoir et participé au camp d'entraînement.

G) LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

Les athlètes représentent leur région selon l'adresse de leur domicile.

« Le lieu d'appartenance de l'athlète sera l'adresse de son domicile, tel que mentionné sur son bulletin scolaire de l'année en cours*. L'athlète est présumé domicilié chez le parent ou tuteur avec lequel il passe la majorité de son temps. Si le bulletin scolaire comporte deux lieux de résidences, celui de la région de l'école fréquentée sera retenu.

*Note : Une personne a en vertu du Code civil du Québec un seul domicile et peut avoir plusieurs résidences. Les enfants mineurs sont présumés domiciliés chez leurs tuteurs (article 80 du Code civil). Dans le cas où les parents sont séparés, le domicile est situé là où l'enfant passe la majorité de son temps. »

H) FORMULE DE COMPÉTITION À LA FINALE

Tournoi à la ronde suivi d'une ronde de classement

I) SURCLASSEMENT

Permis si l'athlète a participé à la journée d'identification et répond aux critères de sélection. Une demande devra être envoyée à Volleyball Québec.

CATÉGORIES	SURCLASSEMENT	SEXES	ÉPREUVE
Moins de 18 ans	1 janvier 2003 au 31 décembre 2003	Féminin	Volleyball
Moins de 18 ans	1 janvier 2003 au 31 décembre 2003	Masculin	Volleyball

J) SUBSTITUTION

Permise pourvu que l'athlète ait participé au tournoi de qualification.

K) EXCLUSION

Aucune

L) MÉDAILLES

Le nombre prévu de médailles distribué lors de la Finale provinciale sera de :

Médailles d'or : 4

Médailles d'argent : 4

Médailles de bronze : 4

Aucune médaille ne sera remise aux entraîneurs.

S'il y a plusieurs divisions, seulement les équipes de la première division recevront des médailles.

M) SYSTÈME DE POINTAGE

Le système de pointage qui sera utilisé sera le suivant :

Épreuves : volleyball masculin et féminin

Nombre de points attribués à la première position : 19

Nombre de points séparant chaque position : 1

N) SYSTÈME DE CLASSEMENT

Le système de classement qui sera utilisé pour départager les équipes sera le suivant :

1^{re} position = vainqueur finale or

2^e position = perdant finale or

3^e position = vainqueur finale bronze

4^e position = perdant finale bronze

5^e position = vainqueur match 5-6

6^e position = perdant match 5-6

7^e position = vainqueur match 7-8

8^e position = perdant match 7-8

9^e position = vainqueur match 9-10

10^e position = perdant match 9-10

11^e position = vainqueur match 11-12

12^e position = perdant match 11-12

13^e position = vainqueur match 13-14

14^e position = perdant match 13-14

15^e position = vainqueur match 15-16

16^e position = perdant match 15-16

17^e position = vainqueur match 17-18

18^e position = perdant match 17-18

19^e position = perdant match 18-19